

AVIS aux PORTEURS

Nous vous informons qu'à compter du 1 juin 2021, l'indicateur de référence des fonds listés ci-dessous va évoluer à la suite du passage de l'EONIA à l'€STR conformément à la réglementation.

- Allianz Cash Facility Fund
- Allianz Euro Oblig Court Terme ISR
- ALLIANZ MULTI DYNAMISME
- ALLIANZ MULTI EQUILIBRE
- ALLIANZ MULTI HORIZON 2024-2026
- ALLIANZ MULTI HORIZON COURT TERME
- ALLIANZ SECURICASH SRI
- ALLIANZ SECURITE
- Allianz Team
- ALLIANZ TEAM FORMULE 1
- AVIP TOP HARMONIE
- ALLIANZ MULTI TEMPÉRÉ ISR
- ALLIANZ EURO SHORT TERM BONDS SRI
- ALLIANZ MONETAIRE
- ALLIANZ PEE MONETAIRE ISR
- ALLIANZ EPARGNE MONETAIRE ISR
- ALLIANZ EPARGNE PROFIL EQUILIBRE
- ALLIANZ EPARGNE HORIZON COURT TERME
- ALLIANZ EPARGNE HORIZON 2024-2026
- ALLIANZ EPARGNE FLEXIBLE

Nous vous invitons à vous référer aux prospectus et DICIs des fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès de Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).